Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DU JURA

SERVICE CONNAISSANCE,
PROSPECTIVE, HABITAT

Septembre 2016

Analyse de la consommation des espaces dans le Jura

Préambule

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, n°2010-874 du 27 juillet 2010, article 51, inscrit l'agriculture et la forêt dans un développement durable des territoires et prévoit la création d'un observatoire "national" de la consommation des espaces agricoles, afin de mesurer le changement de destination de ces espaces et permettre aux territoires de mettre en place une gestion durable (artL112-1 du code rural).

La loi d'Avenir agricole du 13 octobre 2014 a renforcé son rôle, en insistant sur la mise en place d'un observatoire de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF), décliné au niveau national et régional.

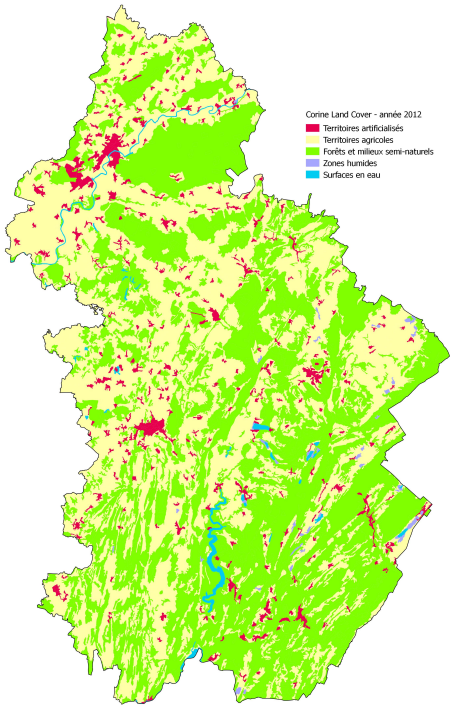

Cet observatoire élaborera des outils pertinents pour mesurer les changements de destination des espaces NAF à vocation ou usage agricole. Il évaluera en coopération avec les observatoires régionaux la consommation des espaces. Il sera un appui méthodologique aux collectivités territoriales et aux commissions départementales de la préservation des espaces NAF.

Depuis la signature en 2009 de la charte Agriculture, Urbanisme et Territoires dans le Jura, les partenaires ont mis en place un observatoire de la consommation des espaces en 2012. Ces dernières années ont permis de tester des méthodologies, échanger, analyser.
L'observatoire se devait à ce stade d'avancée des travaux de publier les résultats des premières analyses.
Cette présentation est faite sur l'ensemble du département, et pourra par la suite être déclinée sur les territoires des EPCI, Pays...l'objectif étant d'en faire un suivi et une mise à jour régulière, afin d'apporter une aide à la réflexion des territoires et à la CDPENAF.

1) Analyse de l'occupation des sols

OCCUPATION DU SOL

Cette répartition est réalisée à partir des fichiers MAJIC (cadastre DGFIP), le territoire est ainsi découpé en groupe d'occupation dominante, que nous avons ici concentré en 5 groupes. Le groupe artificialisation est le plus stable au vu de la méthodologie. Cette base de données ne fait pas état des infrastructures routières et des bâtiments publics (puisque non cadastrés).
La part de l'artificialisé représente donc sur le Jura **4.33% de la surface global du territoire**.

	Surface en ha					
	2008	2010	2012	2013	Part en %	Evolution 2008/2013
Artificialisé	20 361	20 738	21 017	21 137	4,33%	3,81%
Agricole	241 860	241 483	241 209	241 171	49,46%	-0,28%
Bois	213 712	213 656	213 648	213 572	43,80%	-0,07%
Autres (landes...)	8 345	8 332	8 320	8 312	1,70%	-0,40%
Eau	3 453	3 450	3 450	3 438	0,71%	-0,43%
TOTAL	487 731	487 659	487 644	487 630	100,00%	

Sur la période 2008-2013, nous constatons que les surfaces artificialisées ont augmenté de près de **3.8%**. Avec un rythme différent entre les périodes. Entre 2008/2010, les surfaces artificialisées augmentent de 1.85%, et dès 2010 s'opère un ralentissement, avec 1.35% d'augmentation de 2010/2012 et 0.57% entre 2012/2013. Ce phénomène a déjà été constaté dans le suivi des permis de construire avec un net ralentissement après 2008.

La Surface Agricole Utile (SAU) estimée en 2008 est de 216 550 ha, celle issue du recensement agricole de 2010 est de 216 394 ha. (chiffres Agreste/MAAF)

Nous mettons ici en avant les différences de chiffres selon les méthodes et sources de données. Pour l'agriculture la SAU est représentative des surfaces réellement utilisées ou utilisables par l'agriculture. Les chiffres de Majic, qui avant tout sont issus des impôts sur le bâti sont moins précis sur la part agricole, ils peuvent prendre en compte d'autres espaces naturels pas forcément utilisés par l'agriculture.

ANALYSE DE LA TACHE URBAINE

L'étude de la tache urbaine correspond à une estimation des parties urbanisées, réalisée à partir d'une analyse morphologique du tissu urbain. Ceci est établi sur chaque commune du département.

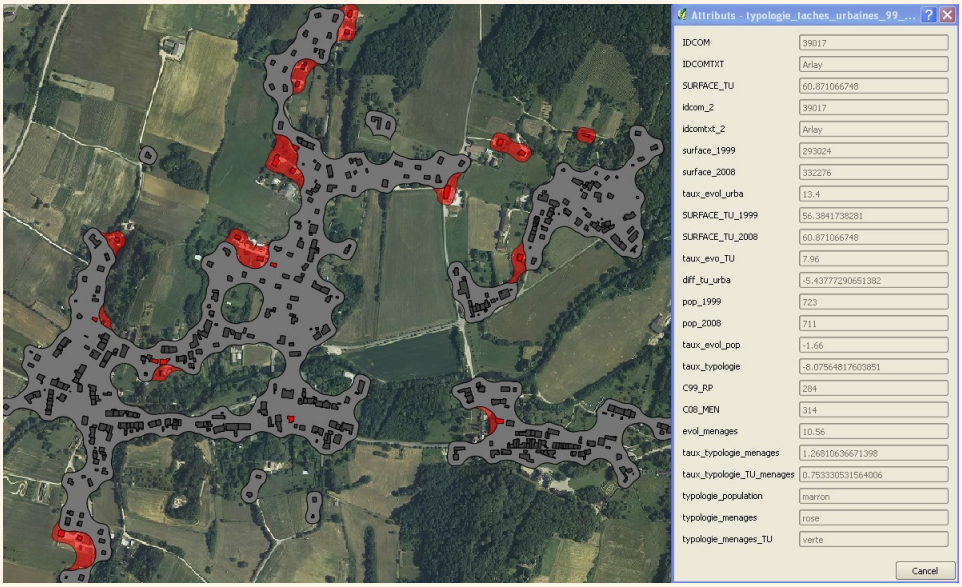

Ainsi sur le Jura, cette tache urbaine est estimée en 2012 à **16 311 ha**.

Nous voyons ici un exemple sur une commune sur deux périodes permettant d'en évaluer l'évolution. (cf § évolution de l'urbanisation)

SURFACES OCCUPEES PAR LES INFRASTRUCTURES

Une grande partie des infrastructures n'est pas cadastrée et échappe ainsi aux fichiers fonciers. La méthode utilisée a permis d'estimer les surfaces occupées par les infrastructures : routières, fluviales et ferroviaires, en utilisant la BD Topo ® qui donne la localisation et les caractéristiques et d'y appliquer une emprise selon ces caractéristiques.

Le Jura compte année de référence 2013 :
- **10 067 ha** d'infrastructures routières soit 2% de la surface totale
- **1 155 ha** d'infrastructures ferroviaires soit 0.23% de la surface totale
- **5 796 ha** d'infrastructures fluviales soit 1.15% de la surface totale

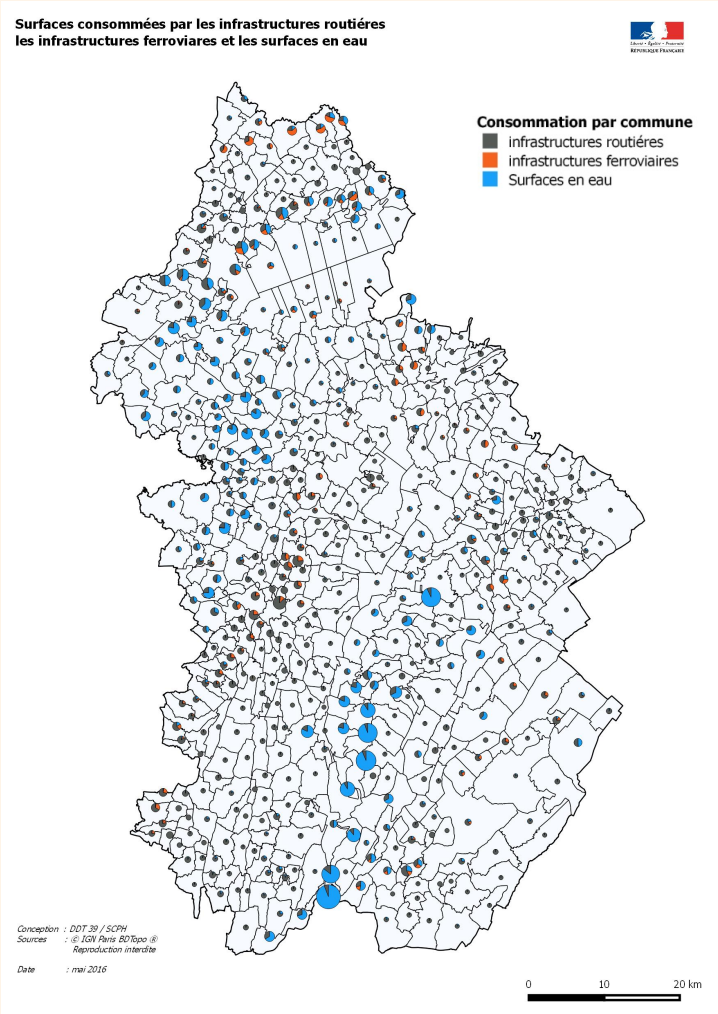

2) Evolution de l'urbanisation et des surfaces consommées

REPARTITION DES SURFACES BATIES (sans bâtiment public-base MAJIC)

En 2013	Surface ha	%	Nombre local	%
APPARTEMENT	1 005,73	8,56%	66 499	32,03%
DEPENDANCE	346,70	2,95%	26 673	12,85%
MIXTE	656,49	5,59%	18 120	8,73%
MAISON	7 726,34	65,74%	86 957	41,89%
ACTIVITE	2 017,14	17,16%	9 358	4,51%
TOTAL	11 752,40		207 607	

Voici un focus sur la répartition des surfaces des différents types de bâti. Sur les 11 752 ha du Jura concernés, l'habitat représente la plus grande part des surfaces bâties avec 74.3%. Contre 17.2% pour les activités. Les maisons sont les plus consommatrices d'espaces, puisqu'elles représentent 65.7% des surfaces bâties.

(la différence entre ces surfaces bâties et celles identifiées en artificialisation (§1 occupation du sol) est représentée par les carrières, les jardins, terrains d'agrément, chemin de fer, parking...)

TYPOLOGIE DES SURFACES BATIES

	densité (nbre locaux /ha)	Surface moyenne (m2)
APPARTEMENT	66	151
DEPENDANCE	76,93	130
MIXTE	28	362
MAISON	11,25	889
ACTIVITE	4,64	2 156
TOTAL	94	3 688

Quand une maison occupe en moyenne 889 m² sur le département, les locaux d'activité occupent 2156 m². La densité des maisons est de 11.25 maison/ha, pour 4.64 pour les locaux d'activité. La densité bien évidemment augmente pour les logements mixtes ou les appartements moins consommateurs d'espace.
Ceci s'explique bien naturellement par un besoin différent en surface pour l'économie et permet d'avoir une référence en s de consommation des espaces par les zones d'activités.

EVOLUTION DES SURFACES ARTIFICIALISEES (bâti) AVEC CELLE DE LA POPULATION OU DES MENAGES

	Surface(ha)	% évolution	Population	% évolution	ménages	% évolution
1990	7 964,03		248 759		95 481	
Evolution 1990-1999	713,24	8,96%	2 098	0,84%	8 412	8,81%
1999	8 677,27		250 857		103 893	
Evolution 1999-2008	1 215,30	14,01%	9 883	3,94%	9 994	9,62%
2008	9 892,57		260 740		113 887	
Evolution 2008-2012	537,45	5,43%	192	0,07%	2 541	2,23%
2012	10 430,02		260 932		116 428	

Cette analyse permet de mettre en avant la corrélation entre la consommation des espaces et l'évolution de la population ou des ménages, on tend à penser que la consommation des espaces s'accompagne systématiquement d'un acroissement de la population, mais ce n'est pas toujours le cas pour tous les territoires. Ce qui peut effectivement mettre en avant des problématiques de perte d'habitants au coeur des villages et bourgs au profit de l'extension urbaine et de l'étalement.

Pour le Jura, les surfaces artificialisées entre 1990 et 2012 n'ont cessé d'augmenter avec des rythmes différents. On constate nettement la forte progression sur la période 1999-2008, avec plus de 24 % de surfaces utilisées pour l'artificialisation (bâti daté). Quand dans le même temps la population augmente de 4.82 % et les ménages de 19%. La population pour le Jura augmente mais certes moins vite que les surfaces consommées pour l'habitat.

Par contre l'évolution des surfaces se ralentie dès 2010 dans le même temps la population fléchit légèrement.

PROGRESSION DE LA TACHE URBAINE

L'analyse de la tache urbaine, nous permet d'étudier le rythme d'urbanisation et le cas échéant d'identifier les dents creuses, potentiellement urbanisables. Mais ce n'est pas toujours si simple sur le terrain, un travail d'investigation avec les élus est souvent nécessaire sur ces dents creuses pour en connaitre leur potentiel, disponibilité, contraintes (topographie, propriétaire...)

SURF_TU_Ha_1990	SURF_TU_Ha_1999	SURF_TU_Ha_2008	SURF_TU_Ha_2010	SURF_TU_Ha_2011	SURF_TU_Ha_2012
13 834,35	14 715,04	16 044,97	16 190,59	16 216,35	16 311,94
Evolution	6,37%	9,04%	0,91%	0,16%	0,59%

Sur le territoire jurassien, durant la période 1999/2012, la tache urbaine a progressé de plus de 17% soit +2 477 ha. La période 1999-2008 est effectivement représentative d'une évolution importante (+10%) soit +2 210 ha , alors qu'après 2008, l'évolution de la tache urbaine est nettement ralentie.

EVOLUTION DE L'OCCUPATION DES LOTS CONSTITUES PAR LES LOTISSEMENTS

Le Jura compte en 2016, 201 lotissements créés de 2007 à 2016, comprenant 1 933 lots sur 222 ha.
A ce stade 907 lots sont encore disponibles sur le territoire soit 46% de l'ensemble des lots.
85 lots sont en maitrise d'ouvrage privé contre 116 en publique.

L'étude a également porté sur les lots disponibles de plus de 3 ans et de plus 5 ans.
135 lotissements ont plus de 3 ans dont 381lots sont encore disponibles (29%).
94 ont plus de 5 ans, dont 218 lots sont encore disponibles (25%).
Une étude complémentaire est en cours afin de comprendre les causes du non remplissage des lotissements.

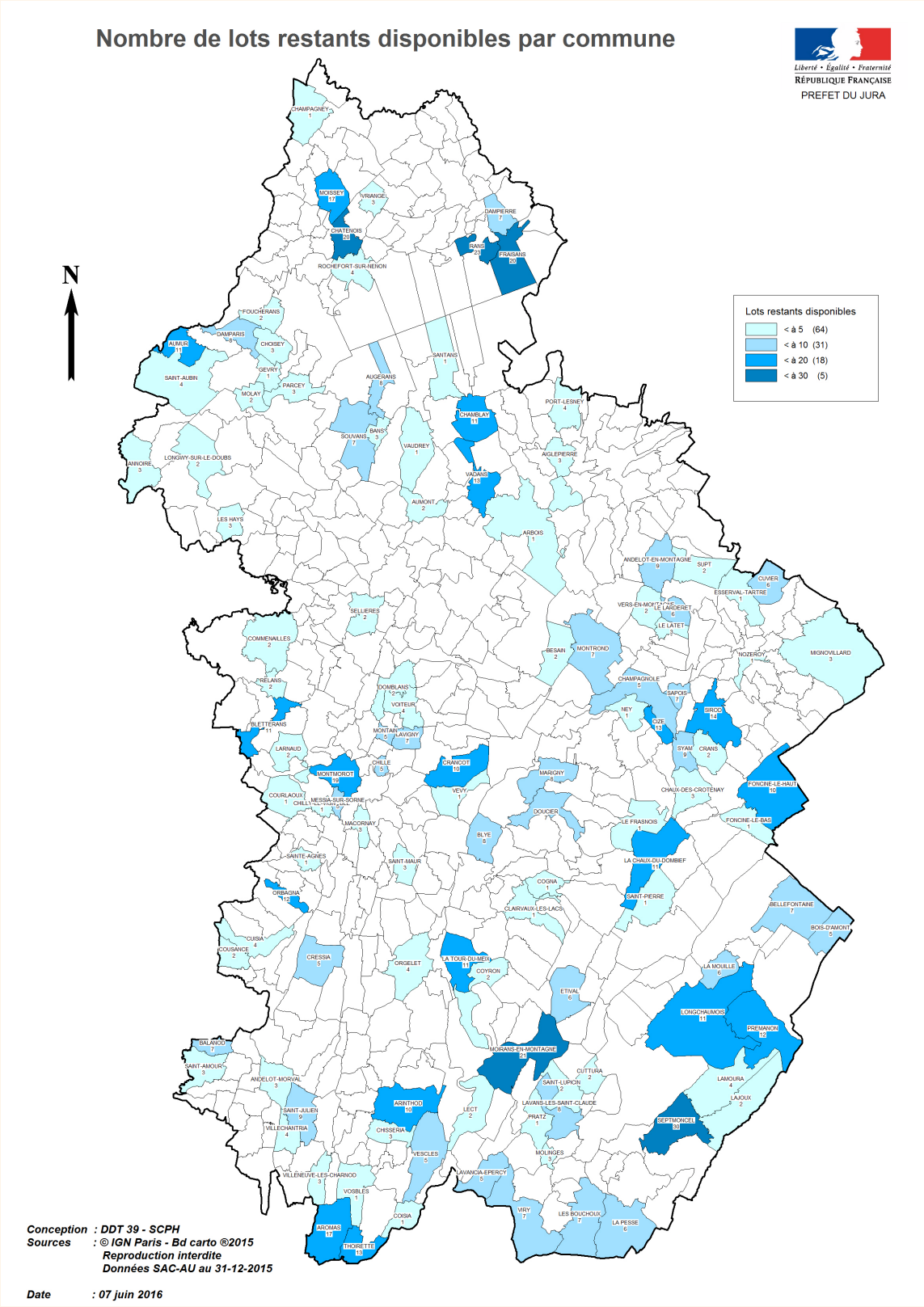

Source interne observatoire départemental des lotissements/DDT39.

Précaution d'utilisation: Certaines données ne sont pas disponibles au 1/1/16 (ECLA, et les villes de Dole,Lons le Saunier, St Claude, Petit Noir)

3) Analyse de l'occupation du sol par l'activité économique

L'Agence Régionale de Développement a recensé les zones d'activités du Jura. Ces travaux ont permis d'indentifier actuellement 269 espaces d'activités, sur 3 145 ha de surface.

Sur cette surface, 2 171 ha sont déclarés en surface utile remplie à ce stade à 86%. 280 ha sont non commercialisables, car utilisés pour les voiries, les espaces verts, surfaces techniques, desserte, donc considérés comme artificialisés.
569 ha de la surface sont en maîtrise foncière des collectivités.

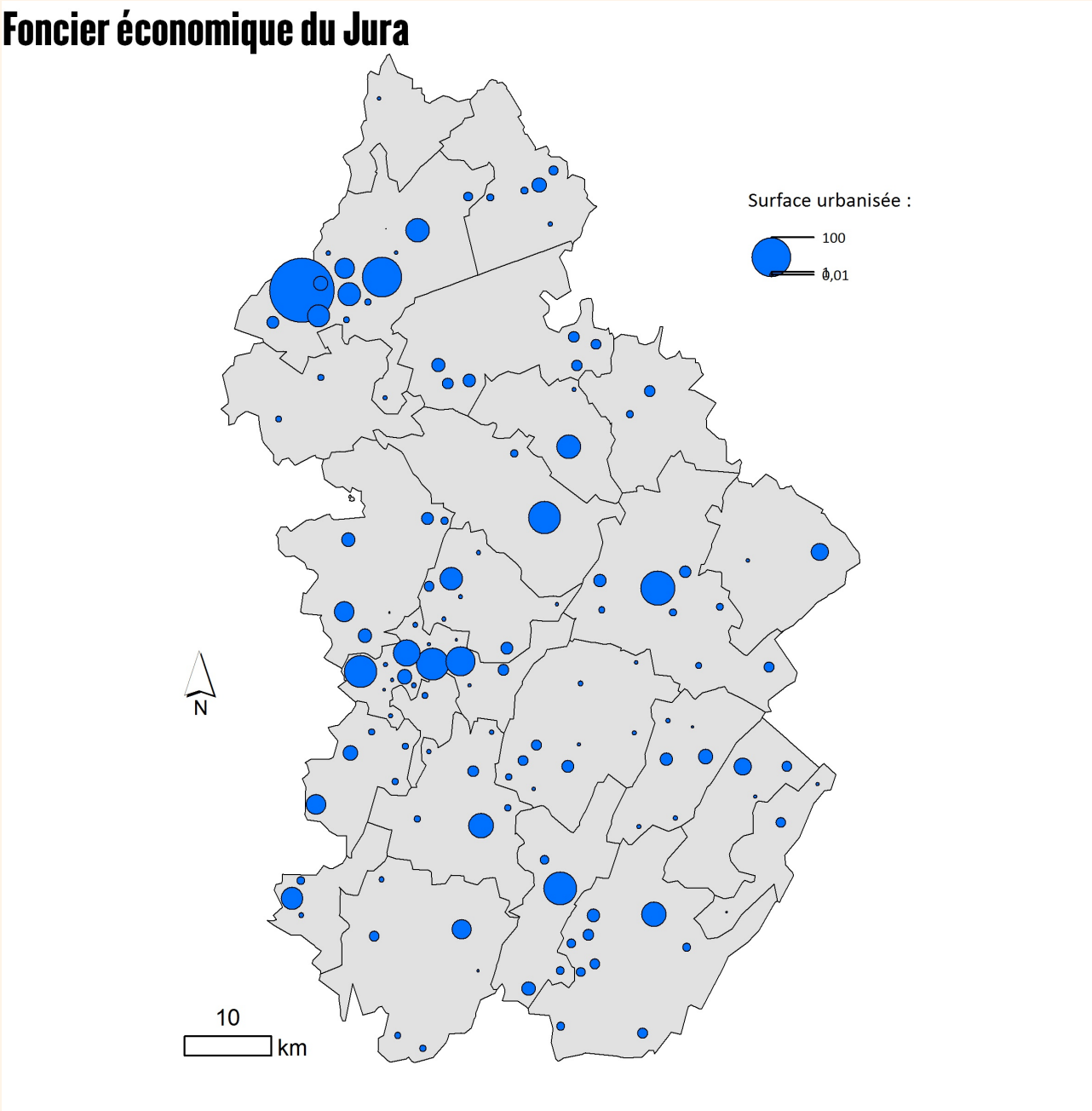

Références-carte ARD Région
Bourgogne Franche-Comté-2015

4) Analyse de l'occupation du sol par l'agriculture

Conjointement la DRAAF-DREAL et les DDTs ont réalisé une étude sur l'évolution des terres agricoles déclarées sur la période 2008/2013. Elle a été réalisée à une échelle régionale afin d'avoir la même méthodologie sur l'ensemble des départements du territoire. Pour le Jura, les terres déclarées concernent celles de la PAC (politique agricole commune) et celles du casier viticole. Avec l'application selon les années des aides PAC, la déclaration des terres agricoles utilisées par les exploitations peut fluctuer. La méthodologie a permis d'identifier des terres apparues ou disparues pour cette raison et de mettre en avant la perte réelle de surface agricole.

Deux périodes ont été comparées : 2008-2011 et 2012-2013 -
En 2008-2011, les surfaces déclarées étaient de 193 872 ha sur le Jura; en 2012-2013, on en compte 192 263 ha, soit un solde de -1 609 ha, et une perte de -0.8%.

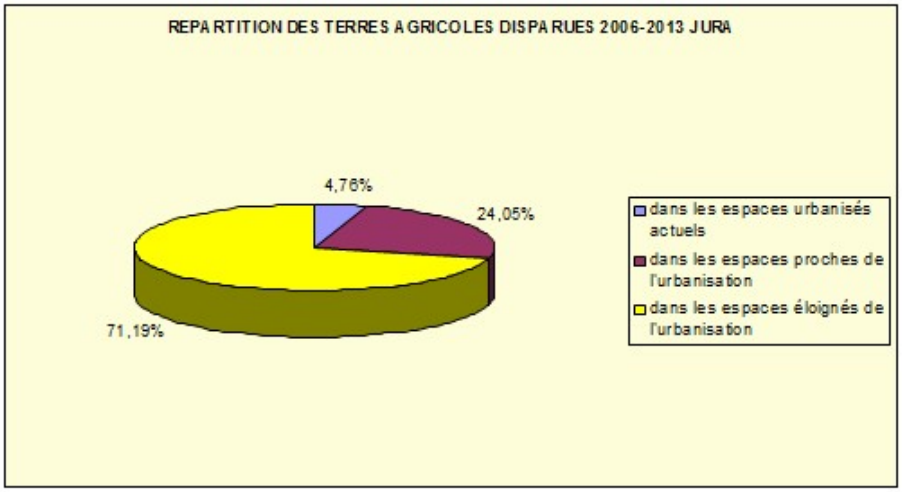

71 % des terres disparues ont été indentifiées dans les espaces naturels et agricoles, ceci interpelle donc sur des éventuelles problématiques de déprise agricole, d'abandon de parcelle, mais ceci peut également s'expliquer par des pertes "temporaires" dues à une absence de déclaration à la PAC suite à une cessation d'activités, le temps du transfert à une autre exploitation.

Parallèlement à cela, 24 % des terres disparues se situent dans les espaces proches de l'urbanisation (autour de la tache urbaine actuelle) et 4.7% dans les espaces urbanisés, au sein des dents creuses, dans les espaces en continuité, ou dans des lotissements identifiés.

Sur cette période, parmi les terres disparues, 21.9% sont situées dans les espaces proches de l'urbanisation et ce fait pouvant être en concurrence avec les bâtiments d'exploitation et leur fonctionnement, 3.74 % dans la tache urbaine.

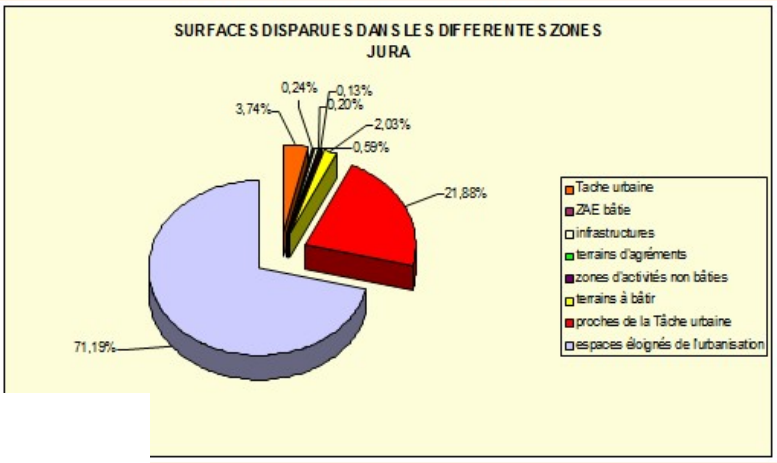

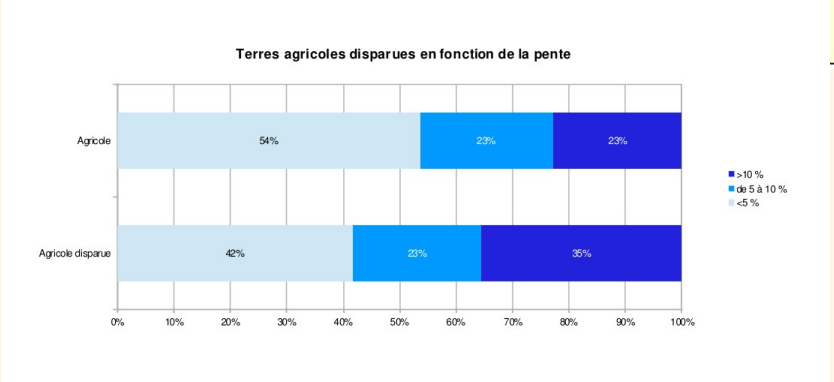

L'analyse a porté également sur les effets de la topographie dans la perte des terres. 35 % des terres disparues le sont dans des zones de pente de plus de 10%

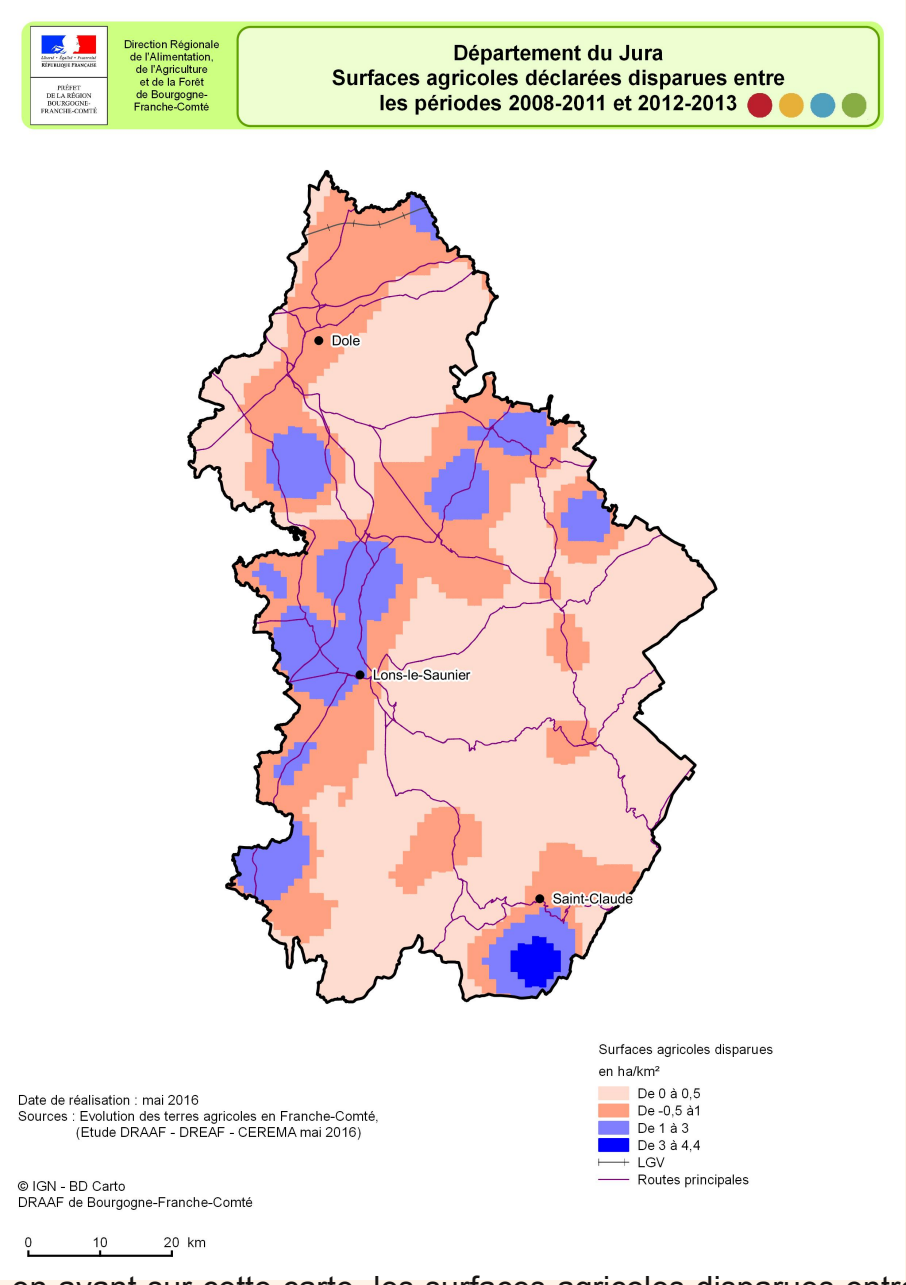

L'étude a mis en avant sur cette carte, les surfaces agricoles disparues entre 2008/2011 et 2012/2013. Nous constatons par exemple la perte de terres dans la zone Ouest de Lons le Saunier, qui pourrait s'expliquer par la réalisation du contournement de Lons le Saunier sur près de 8 km avec une emprise à certains endroits d'une centaine de mètres, à cela s'ajoutent les ouvrages d'art et ronds-points.
Sur le secteur de Sellières, aucune infrastructure n'a été réalisée sur le territoire qui pourrait expliquer cette perte, la majeure partie des surfaces perdues se situent hors des parties urbanisées et provient de différentes exploitations, et l'évolution de l'urbanisation sur cette période ne se trouve pas sur ces parcelles disparues. Ces pertes ne sont donc sans doute pas irréversibles pour l'agriculture et il serait utile d'en étudier plus précisément les causes.

Sur le secteur de St Amour, nous sommes dans un cas similaire, qui peut s'expliquer par le phénomène de déprise, l'arrêt d'exploitation ou le temps de transfert des terres d'une exploitation à une autre.

Le pays de Salins ou le Haut Jura, montrent également une perte due en partie à une forme de déprise, de délaissement de certaines parcelles plus difficiles à exploiter.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU JURA

SDirecteur de publication : Jacky ROCHE

Rédaction et mise en page : Florence NERET

Conduite de l'étude : SCPH/Atelier étude

Comité de relecture : SIG-ETUDE-SCPH

Données : RA2010, MAJIC, ARD base BADge, AGRESTE BFC,